



Résidences

COMPLEXE RÉSIDENTIEL À STEINFORT LOTS 54-59

Complexe résidentiel à Steinfort Lots 54-59 - projet réalisé par Atelier d'Architecture Dariusz Pawlowski Sàrl.

LIEU

Cité Echelter à Steinfort Lots 54-57

ANNÉE

2018 en construction

CLASSE ÉNERGÉTIQUE

A-A-A



CLIENT

Parc Eechelter I S.A. / Intervilla S.A.

DESCRIPTIF DU PROJET

46 appartements - surface nette totale 4.660 m²

60 emplacements de parking

Programme

Chaque résidence compte 8 appartements, de 71 à 106 m², dont deux sont des logements à couts modérés.

Un grand soin a été apporté à l'agencement des appartements, grâce au choix des matériaux mais également à l'orientation des logements. Les résidences ont été conçues pour que chaque occupant bénéficie d'un espace privatif suffisant à son confort ainsi qu'à celui de ses voisins. La qualité des matériaux et le soin apporté aux aménagements extérieurs participent au bien-être quotidien des résidents.

Implantation

Les résidences s'inscrivent dans le lotissement "Parc Eechelter" à Steinfort comptant un ensemble de onze résidences. De ces dernières, quatre ont été construites, trois sont en cours de construction et quatre sont en cours d'autorisation. Ce projet d'Intervilla, idéalement situé à Steinfort, commune dynamique qui allie nature et confort de vie, offre à leur habitants un cadre harmonieux, moderne et respectueux de la nature.

Les bâtiments sont composés d'un socle de parking en sous-sol, les appartements viennent s'organiser au-dessus de cette base. L'accès au parking souterrain, par les résidents, a été dessiné de manière à ne pas venir perturber l'avant de la parcelle, ainsi, les voitures longent la limite de la parcelle pour accéder à l'entrée du parking, à l'arrière du bâtiment.

Concept énergétique

Dès les prémises du projet, la volonté du maître d'ouvrage était de construire des bâtiments passifs, nous avons donc travaillé dans ce sens pour obtenir des constructions respectueuses de l'environnement, 100 % de classe énergétique A-A-A. Ces résidences compactes assurent une très faible consommation en énergie, et une emprise au sol minimal pour éviter une trop grande imperméabilisation des sols. La toiture végétalisée, outre le confort qu'elle apporte aux logements, facilite également la gestion des eaux pluviales sur site.

Le système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire basse température est assuré par l'emploi des pompes à chaleur combinées aux panneaux solaires. La ventilation du bâtiment est assurée par un système de VMC double flux. Grâce à la mise en œuvre de ces dispositifs, les besoins en énergie primaire restent très faibles. Une attention particulière a été apportée au choix des matériaux, afin de

mieux s'inscrire dans une démarche de développement durable, mais également pour apporter un véritable confort supplémentaire aux logements.

RÉF. PROJET

1072/16, 1091/19



